



Arles, vendredi 23 avril 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/02110

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Inspection d'ouvrages (par nacelle négative)**du pont de la D6113 à Bellegarde****S'annoncer par VHF (10 minutes minimum avant tout franchissement du pont via le canal 10) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- le 07/05/2021 de 08:00 à 12:00

- o Canal du Rhône à Sète, embranchement de Saint-Gilles
entre les pk 13.135 (amont Pont de la D6113) et pk 13.155 (amont Pont de la D6113)

Appel à la vigilance (dés l'approche du pont et durant tout son franchissement) (tous les usagers - dans les deux sens)

- le 07/05/2021 de 08:00 à 12:00

- o Canal du Rhône à Sète, embranchement de Saint-Gilles
entre les pk 13.135 (amont Pont de la D6113) et pk 13.155 (amont Pont de la D6113)

Commentaire :

En raison d'une inspection de l'ouvrage d'art routier de la D6113 à Bellegarde, les usagers de la voie d'eau s'annonceront par VHF via le canal 10 au chantier, ceci pour demander le retrait du gabarit de la nacelle avant tout franchissement.

Pour toute difficulté de communication avec la nacelle, les navigants appelleront son opérateur via le téléphone suivant : 06 95 04 72 37

Service(s) à contacter :

UTI CRS (nom provisoire), 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

08/05/2021

UTI CRS (nom provisoire)

1, quai de la gare maritime

13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Par délégation



Joseph VIOLLIN